

PRINCIPES POUR LA MISE EN ŒUVRE DE L'ODP

- **Proposer des parcours de découverte professionnelle appartenant à des métiers, des champs professionnels et des secteurs professionnels diversifiés prenant en compte :**
 - l'échelle des niveaux de qualification (niveau V, IV, III etc...)
 - les grands domaines de production : biens et services (artisanat, industrie, grande distribution, secteur public, secteur libéral...)
- **Privilégier une approche globale centrée sur la découverte d'un parcours professionnel en incluant pour chaque thème, les 3 axes (A, B, C)** *(éviter un découpage chronologique de type A au 1^{er} trimestre, B au 2^e ...)*
- **Favoriser l'hétérogénéité du groupe** (pas de classe ODP et pas de groupe de niveau !)
- **Favoriser le travail de groupe**
 - Chaque groupe travaille sur un parcours spécifique (ex : un métier) ou dans une logique de complémentarité (étude d'un secteur professionnel)
- **Développer des méthodes pédagogiques actives** conduisant à s'approprier une démarche structurée contribuant à développer des compétences transférables à d'autres situations
- **Favoriser le contact étroit avec l'univers des métiers** (rencontre avec des professionnels, visites, stages...)
- **Mobiliser une équipe pédagogique pluridisciplinaire** à laquelle peuvent s'adjoindre d'autres membres de l'équipe éducative (professeur documentaliste, conseiller d'orientation psychologue, conseiller principal d'éducation...)
- **Privilégier en début d'année un temps conséquent de présentation du module ODP** : objectifs, présentation de l'équipe pluridisciplinaire : travail sur les attentes et les centres d'intérêt des élèves et leur croisement avec les objectifs du module, modalités de travail, modalités d'évaluation
- En début de lancement du parcours de découverte professionnelle, **faire un état des représentations des élèves** sur le domaine visé
- **Réserver au cours de l'année 2 à 3 séances d'activités individualisées en lien avec les centres d'intérêt et le projet individuel de chaque élève**